

## Jean-Baptiste André Godin à Virginie Griess-Traut, 2 août 1883

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (23)

Collation 2 p. (293r, 294v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Virginie Griess-Traut, 2 août 1883, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 18/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51279>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [2 août 1883](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Griess-Traut, Virginie \(1814-1898\)](#)

Lieu de destination 26, rue de Grenelle, Paris

## Description

Résumé Virginie Griess-Traut s'est étonnée de ne pas voir ses articles publiés dans le journal *Le Devoir*. Godin lui fait observer que sa pétition pour le suffrage commercial des femmes est parue le 29 juillet 1883 et que d'autre part le journal ne peut accepter des articles qui auraient un caractère personnel, ainsi sa lettre à Charles Rivet ; il lui fait également remarquer que dans sa note sur le pont de Brooklyn les noms propres étaient mal orthographiés et manquait de précision sur la part prise par madame Roebling dans la direction des travaux. Il l'informe que Victoire Tinayre viendra au Familistère le 10 août 1883 et il la remercie de son concours dans cette affaire.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Éducation](#), [Emploi](#), [Familistère](#)

Personnes citées

- [Rivet, Charles](#)
- [Roebling, Emily Warren \(1843-1903\)](#)
- [Tinayre, Victoire \(1831-1895\)](#)

Œuvres citées

- Griess-Traut (Virginie), « Les femmes et leur sphère », *Le Devoir*, t. 7, n° 259, 26 août 1883, p. 541 [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.7/541/100/832/0/0>, consulté le 4 septembre 2023]
- [Pétition de la Société pour l'amélioration du sort des femmes], *Le Devoir*, t. 7, n° 255, 29 juillet 1883, p. 471 [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.7/471/50/832/0/0>, consulté le 4 septembre 2023]

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Genève 9 Août 1863

Madame et amie

J'ai bien reçue la lettre  
du 27 juillet par laquelle  
vous m'exprimez votre  
défense de n'avoir pas  
eu l'insertion des articles  
que vous m'avez précis-  
ément envoyés. Cette  
réclamation n'est pas  
évidemment fondée, car  
le Journal du 29 juillet  
contient la protestation pour  
le suffrage commercial  
des femmes.

Made. Gries-Brandt

Il faut bien tenir compte  
que un journal a ses  
raigances et que ce paraît-  
ment qu'il nous fait pour  
rentrée il me peut donner  
place aux articles im-  
midatement.

D'un autre côté je dois  
vous faire observer pour  
l'avenir que le Journal  
écarte tout ce qui a une  
apparence personnelle,  
c'est ce qui avait lieu  
dans notre lettre à M.  
Charles Point.

— Je sollicite aussi de

102

Notre petit livre d'attra-  
ction possible sur les  
communications que  
vous voulez bien nous  
faire. Par exemple  
notre petite note sur  
le pont de Brothly  
pechait par l'orthogra-  
phe des noms propres  
et dans une certaine  
mesure sur la parti-  
 pris par M. de Roëllier  
dans la direction des  
travaux. Un journal  
américain que nous  
recevions en même temps

vous a permis de rectifier  
mais c'est un hasard.

— Madame Lignaire me  
fait connaître qu'il sera  
ici le 13<sup>e</sup>. Je vous  
remercie d'avoir pris au  
Familistère en cette cir-  
constance, et je fais ses  
meilleurs vœux à Madame  
Lignaire. J'aurai prendre  
ici une part active à  
la direction générale de  
l'établissement.

Malibé agiter, Madame et  
Amie, l'assurance de mes  
meilleurs sentiments